

MENTION

## ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

PARCOURS

## DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

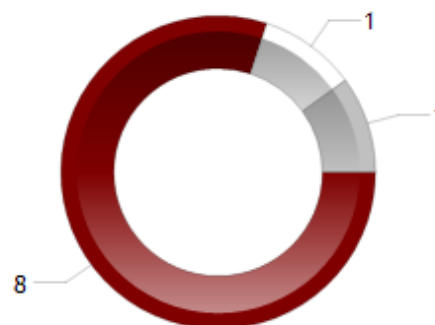
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 89%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Assistant en gestion des politiques Fonction publique européenne  
-Chargé de mission Environnement - Climat - Biodiversité  
-Chef de projet Développement de projets photovoltaïques

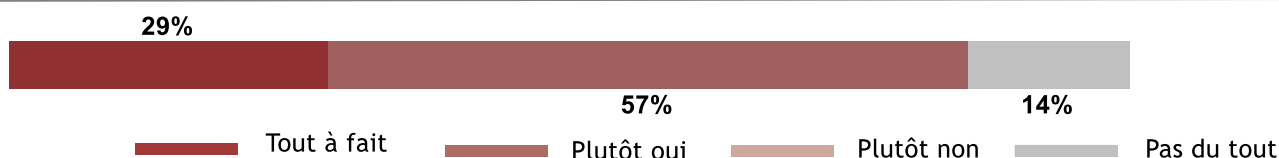
-Compliance officer junior-Financial security  
-Gestionnaire au sein de la région des Pays de la Loire  
-Juriste conseil

-Juriste d'information

### — SATISFACTION —

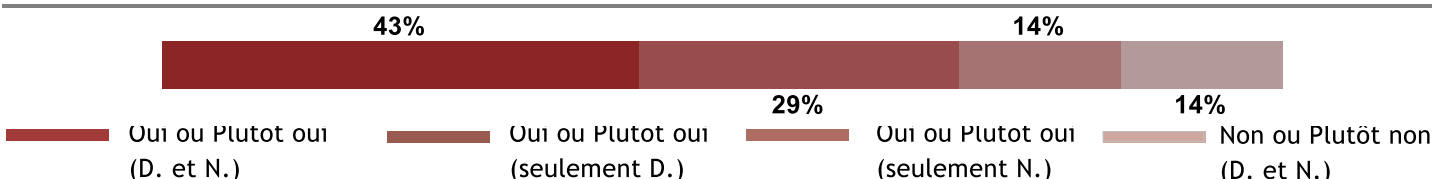
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 8

Relations personnelles ou professionnelles 25 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 25 %

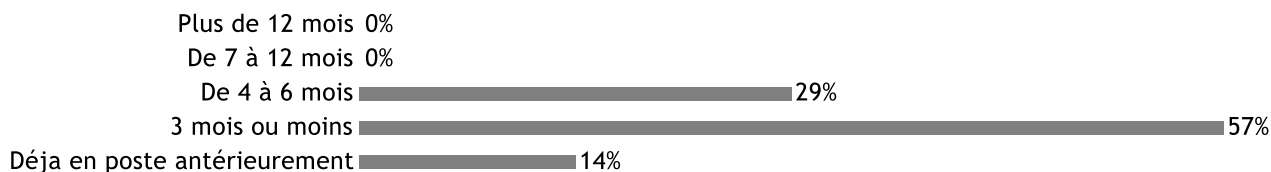
Suite à un stage 25 %

Candidature spontanée 13 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 13 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

### Statut

Nombre de réponse(s) : 8



Cadre    Technicien    Employé

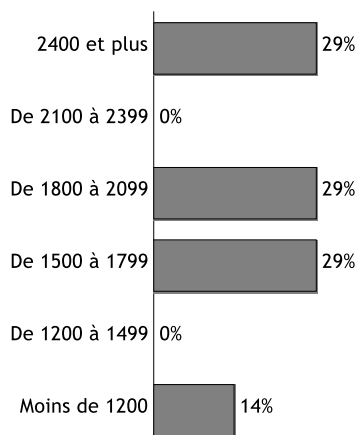
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 7



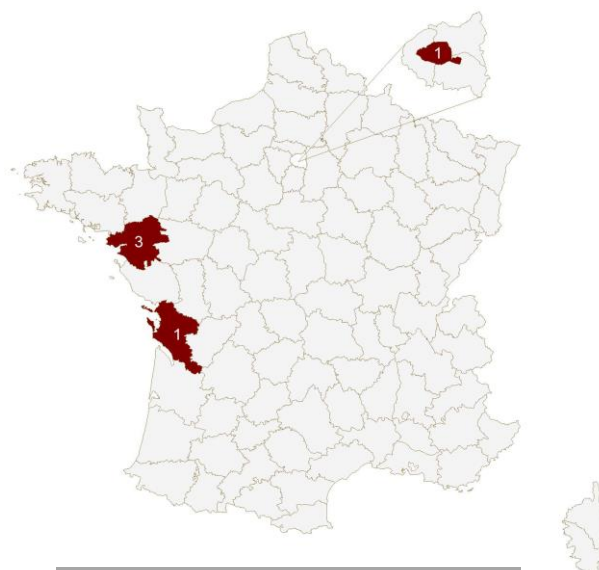
**Salaire médian : 1900 euros**

**Salaire moyen : 1917 euros**

**Définition de l'INSEE :** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger : 1